



RAPPORT DE RECHERCHE

N° 2023-1

QUELS FACTEURS EXPLIQUENT LA FAIBLE COOPERATION EN HORTICULTURE ?

SERGE BLONDEL, NGOC-THAO NOET

www.tepp.eu

TEPP – Théorie et Evaluation des Politiques Publiques - FR CNRS 2042

Quels facteurs expliquent la faible coopération en horticulture ?

Serge Blondel¹ et Ngoc-Thao Noet²

Résumé

Cet article étudie le comportement des horticulteurs face à l'urgence de coopérer pour mener des actions collectives. Ces dernières existent, mais sont souvent le résultat d'opérations ponctuelles. Lors d'un jeu du bien public, dans une enquête rémunérée en ligne, si les acteurs se révèlent altruistes et coopératifs, un biais apparaît : ils se jugent meilleurs que les autres, alors qu'en réalité ils ne le sont pas. Cet effet explique que les actions collectives ne se maintiennent pas, et que la chaîne de la réciprocité se défasse. Notre étude révèle aussi un profil type d'horticulteurs qui s'engageraient dans les organismes professionnels : les mobiliser permettrait ainsi aux actions collectives d'être appliquées et de durer.

Mots-clés

Better-Than-Average-Effect ; Coopération ; Expérience de terrain ; Horticulture ; Jeu du bien public.

Classification JEL

C93 ; D71 ; Q13

¹ Université d'Angers (GRANEM-TEPP) et Université Paris Cité (LIRAES) serge.blondel@univ-angers.fr

² Université d'Angers (GRANEM-TEPP) ngoc-thao.noet@etud.univ-angers.fr

Nous remercions pour leurs remarques et suggestions les deux rapporteurs de la revue, Ivan Dufeu, Florian Focone, Marianne Lefebvre, David Masclet, Fabien Moizeau, les participants des JMA 2022, ainsi que les horticulteurs qui ont contribué à notre étude.

INTRODUCTION

Bien que la France soit une puissance agricole majeure, son excédent commercial à + 7,8 Mds d'€ masque des fragilités. Nous nous concentrons sur l'horticulture au sens français, donc sous-entendu ornementale, contrairement au sens anglophone qui inclut toutes les cultures en jardin (*hortus*), y compris les fruits et légumes. Cette filière agricole est l'une des plus vulnérables, puisque structurellement importatrice, et affiche une balance commerciale déficitaire (-0,9 Mds d'€ en 2019) depuis les années 70 (Lauret [1983]). De plus, l'horticulture doit faire face à une double pression : des réglementations environnementales et sociétales de plus en plus strictes en agriculture d'une part, et des consommateurs plus exigeants, plus respectueux de l'environnement, qui deviennent des consommateurs-citoyens, d'autre part.

Comparée à ses principaux concurrents (Pays-Bas, Allemagne et Belgique), la France est moins compétitive. Avec un taux de couverture de 6,9% en 2019, elle accuse un retard sur sa capacité à conquérir des marchés (faiblesse de la maîtrise de son circuit de distribution, ainsi que sur l'organisation de la filière³). Pour y remédier, une meilleure coopération entre les acteurs de la filière, organisations professionnelles comprises, peut permettre une meilleure performance économique (Knack et Keefer [1997]; North [1994]; Ostrom [2010]; Ostrom *et al.* [1999]).

La coopération sera définie ici par les actions générées à l'intérieur d'un réseau ou par la capacité à s'organiser de façon collective autour de projets communs (McCarthy *et al.* [2004]). La création de projets, notamment labellisés, sous forme de GIEE⁴ est un exemple concret de démarche collective. Sur le recensement des GIEE du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire de 2019, sur un total de 494 projets, l'horticulture (y compris les PPAM⁵) compte 9 GIEE soit 1.8% des projets. Sans les PPAM, ce nombre diminue à 1 seul projet, comparé à 16 (soit 3.2%) pour la filière fruits et légumes, secteur ayant des exploitations de tailles comparables.

Une meilleure performance économique est générée par l'existence d'un niveau de réciprocité élevé, créant ainsi plus de coopération (Knack et Keefer ([1997])). Algan *et al.* [2013] soutiennent aussi que la réciprocité est une des motivations fortes pour favoriser la coopération dans les environnements de production par les pairs. S'il existe de nombreuses études sur les caractéristiques et les spécificités horticoles (Justin *et al.* [2009]; Kapusta *et al.* [2015]; Leroux *et al.* [2014]), ainsi que sur la coopération des acteurs de la filière, il n'existe pas d'étude, à notre connaissance, sur la réciprocité des acteurs. Cet article vise à définir les facteurs expliquant la faible coopération au sein de la filière horticole, permettant la caractérisation des déterminants de la réciprocité comme état stable de la coopération.

La réciprocité, comme base de toute relation sociale (Gouldner [1960]; Kolm [2008]), peut se définir principalement par trois formes différentes. L'altruisme réciproque (Binmore [2006]; Trivers [1971]), explique la réciprocité par un

³ Rapport FranceAgrimer SYN-HOR-2022-VEILLE 20HORTICULTURE-2020.

⁴ Groupement d'intérêt économique et environnemental : un projet labellisé par le ministère de l'agriculture, ayant pour objectif la promotion des démarches collectives pour une agriculture performante aux niveaux économique et environnemental.

⁵ Plantes à parfum aromatiques et médicinales

comportement intéressé et basé sur les normes sociales. L'individu n'est motivé que par son propre intérêt, et raisonne sur un modèle d'interaction sociale à horizon indéfini, comme dans la vie réelle. L'altruisme n'existe donc que sous la forme réciprocaire, puisque les individus incorporent dans leurs comportements les futures interactions sociales. Deuxièmement, la coopération peut naître aussi de stratégies seulement intéressées. La réciprocité se conçoit alors comme un comportement coopératif tout d'abord, suivi d'un « Tit for Tat » (Axelrod [1984]; Bowles et Gintis [2004]; Gintis [2004]). Dans ce cas, la coopération n'amène pas nécessairement la réciprocité, puisqu'elle est conditionnée par la réponse de l'autre. Enfin, Kolm [2008], définit la réciprocité comme la relation de don/contre-don, sans aucune obligation.

Pour qu'il y ait réciprocité, il faut des transferts liés dans les deux directions, sans contrainte, traduisant le désir de poursuivre une relation, basée sur des échanges équitables. Cet état stable va permettre la dimension temporelle, et la construction du lien social, instaurant la boucle de la réciprocité. Mais on ne peut s'assurer de la coopération de l'autre sans donner avant. Il faut faire le pari du don et de la confiance (Camerer [1988]). On sacrifie des avantages immédiats au bénéfice de l'existence de la relation.

Comment alors définir la coopération des acteurs de la filière horticole ? En mobilisant le jeu du bien public, nous cherchons à saisir les facteurs expliquant la coopération, et identifier les facteurs (freins et motivations) pour un état stable.

Les trois sections suivantes vont décrire la filière horticole et notre méthodologie, puis aborder les données et présenter les résultats empiriques, et enfin conclure et proposer des pistes pour de futures recherches.

CONTEXTE HORTICOLE ET EXPÉRIMENTATION

Nécessaire évolution de la filière horticole

La filière regroupe la production et la commercialisation des produits horticoles⁶, ainsi que les prestations de service, à savoir les entrepreneurs du paysage. Dans son ensemble, elle représentait en 2019 un marché de 15,4 milliards d'€ de chiffre d'affaires, 186 000 emplois, et 52 000 entreprises.

Tableau 1. La filière horticole en 2019

Secteur	Nombre d'entreprises	Nombre d'emplois	Milliard d'€ de CA
Production	2 936	16 581	1,4
Commercialisation	17 643	55 909	7,5
Paysage	31 200	113 200	6,5
Total	51 779	185 690	15,4

Le marché horticole, à partir de 2012, est devenu tendu. Les causes sont à la fois structurelles (baisse de la demande des ménages et des collectivités,

⁶ Sont définis comme produits horticoles les fleurs, feuillages coupés, plantes en pots et à massifs, végétaux de pépinière, bulbes à fleurs, semences et graines florales.

augmentation des coûts logistiques), et conjoncturelles (hausse du taux de TVA en 2012 et en 2014 de 5,5% à 10%). Les horticulteurs sont fragilisés. De 2003 à 2019, la production a perdu 56% de ses entreprises, 20% de chiffre d'affaires et 47% en emplois⁷. Toutefois, la filière représente 7,9% des salariés agricoles.

Pour enrayer la concurrence internationale, il faut déplacer le terrain de l'affrontement du prix vers la qualité. Cette transformation ne peut se situer au niveau individuel mais collectif. La coopération permet de construire une démarche dont le résultat commun serait supérieur à la somme des résultats individuels (Reinhard *et al.* [2022]). Elle peut se concevoir de façon horizontale avec les concurrents, verticale avec les fournisseurs ou les clients, et institutionnelle avec les organismes de recherche ou les groupements professionnels (Belderbos *et al.* [2004]). Si Blondel et Widehem [2006], en comparant avec la filière fruits et légumes, concluent que les horticulteurs ne sont pas plus individualistes que les autres, la filière reste très atomisée et encore désorganisée. Accompagnée par une culture de l'indépendance, les horticulteurs ont pour habitude de faire face à tous les sujets seuls, sans aide extérieure (Mer [2004]). Comme le montre le projet Végésupply⁸ en logistique, entre le constat de la nécessité et le passage à l'acte, les actions collectives mettent du temps à se concrétiser, restent très localisées et la plupart du temps échouent.

Méthodologie

Nous utilisons la méthode de l'*artefactual experiment* (Harrison et List [2004]), où une expérience décontextualisée est appliquée à des acteurs de terrain. Cette validité externe est justifiée car les sujets sont dans leur environnement naturel, conservant, de ce fait leur identité et leur contexte social. Bien que notre problématique puisse se comparer à celle d'Angeon *et al.* [2013], notre étude se rapproche dans sa démarche de celle menée par Falk *et al.* [2019] auprès des agriculteurs du Rajasthan, qui a aussi combiné jeux et discussions. Cette double approche leur a permis de faciliter le débat sur les solutions possibles et de mieux comprendre les modèles de coopération.

Avec les expériences naturelles de terrain, bien que 3.5 fois moins nombreuses que les expériences en laboratoire (Card *et al.* [2011]), nous capturerons les caractéristiques importantes du monde réel (List [2008]), et complétons les expériences en laboratoire (Levitt et List [2007]).

Analyse qualitative par interviews libres

Une première étape, par analyse qualitative, réalisée par une série d'entretiens libres auprès des professionnels de la filière (25 entretiens de décembre 2021 à fin juin 2022), nous a permis d'ajuster nos hypothèses en captant les problématiques de terrain. Trois axes de réflexions ressortent : la stratégie, le changement d'état d'esprit, et enfin la coopération. Avoir une vision stratégique reste un des principaux enjeux pour la filière. Face à la concurrence internationale, la concentration de la distribution, ou encore l'augmentation des coûts de la logistique, tous admettent la nécessité d'avoir une vision à long terme et de savoir où aller et comment y aller. Le deuxième axe est l'auto-critique. Leur propre

⁷ Source : CER France, Val'hor reconstituée.

⁸ Le projet Végésupply réunit quatre entreprises pour créer une chaîne logistique mutualisée (flux informatiques, transports...). La phase de construction n'a été terminée qu'en fin 2015.

posture du dirigeant est reconnue comme n'étant plus adaptée pour diriger les exploitations de demain. Un changement d'état d'esprit doit être fait pour devenir plus gestionnaire, et non seulement exploitant de production agricole. Tous ces aspects mènent à la réflexion d'une coopération nécessaire des acteurs de la filière. Au travers de ces échanges, la coopération apparaît comme de plus en plus indispensable, notamment en période de crises ou de difficultés, périodes lors desquelles les individus se tournent naturellement vers le collectif. Si les horticulteurs sont indépendants et gèrent leurs problèmes seuls, confrontés à des événements comme la crise de la Covid-19, ils ont pris conscience d'un besoin de coopérer. Malgré tout, le passage à l'acte est peu envisagé. Si la coopération peut se concevoir, l'idée d'un retour vers la compétition n'est pas loin et la coopération n'est donc pas stable (Noireaux *et al.* [2020]). La réciprocité ne s'installe pas. Un certain scepticisme dans les actions collectives apparaît, avec un nombre trop petit de participants ou encore un investissement financier et en temps trop important. Les individus qui participent constatent qu'ils retrouvent toujours les mêmes membres et que les groupes ne se renouvellent pas (Barr *et al.* [2014]).

Notre première question est alors : quel est le profil des individus qui passent du constat à l'acte et s'engagent dans les actions collectives ?

A la suite de Barr *et al.* [2014] en Albanie et de Bluffstone *et al.* [2020] au Népal, notre hypothèse est que les individus les plus égoïstes sont les moins engagés dans les actions collectives, ici, principalement menées par les institutions de la filière.

Nous faisons alors l'hypothèse que la coopération résulte de stratégies intéressées et tend vers la coopération conditionnelle telle que la conçoit Rabin [1993]. Les joueurs contribueront en fonction de leur perception de la contribution des autres joueurs. De ce fait, les individus qui anticiperont les montants les plus élevés des autres joueurs sont ceux qui font le plus confiance aux autres acteurs de la filière, ainsi qu'aux organismes institutionnels.

La deuxième question est alors : comment voient-ils leurs partenaires dans la filière ?

Le « *Better-Than-Average-Effect* » (BTAE) (Alicke et Govorun [2005]) révèle l'existence d'une tendance à s'évaluer plus favorablement que les pairs, et traduit le biais pour lequel une majorité des individus se jugent « meilleurs que la moyenne » (Alicke *et al.* [1995] ; Zuckerman et Jost [2001] ; Alicke et Govorun [2005] ; Sedikides et Gregg [2008]). Ici, les individus auront tendance à penser qu'ils sont plus altruistes et plus coopératifs que les autres, alors qu'en réalité, ils ne le sont pas. Notre hypothèse est que le montant de la contribution réalisée devrait être supérieur aux montants qu'ils anticipent des autres joueurs.

Analyse quantitative par mobilisation du jeu du bien public

Le jeu du bien public est l'un des standards les plus utilisés pour modéliser les questions concernant l'existence d'un bien commun (Dufwenberg et Kirchsteiger [2004]; Geanakoplos *et al.*, 1989; Rabin, 1993). Le mécanisme de contribution volontaire à la fourniture de biens publics permet de comprendre l'émergence de la coopération. Comme le dilemme du prisonnier, ce jeu met en scène le conflit entre les intérêts collectif et individuel. Le cadre est plus général et mesure le degré de coopération, alors que le dilemme du prisonnier se joue à deux

joueurs n'ayant que deux options chacun. Avec le modèle suivant, c'est le cas où $N = 2$, $1 < k < 2$ et $Y_i = 0, D$.

Formellement, N ($N \geq 2$) joueurs y participent. Chacun a une dotation D qu'il peut répartir entre un investissement collectif Y_i ($i = 1, 2, \dots, N$) et privé $D - Y_i$. Il y a ainsi un pot commun $\sum_{i=1}^N Y_i$ qui est multiplié par un facteur k ($1 < k < N$), puis divisé en N parts égales, quelles que soient les mises, entre les N joueurs. Ainsi nous avons les gains individuels G_i pour chaque joueur i ($i = 1, 2, \dots, N$) :

$$G_i = (D - Y_i) + \frac{k}{N} \sum_{i=1}^N Y_i \quad (1)$$

et le gain global $G = \sum_{i=1}^N G_i$ pour l'ensemble des joueurs :

$$G = ND + (k - 1) \sum_{i=1}^N Y_i \quad (2)$$

La recherche du gain individuel mène à ne rien mettre dans le pot commun, chacun ne récoltant que D , la mise départ. A l'inverse, l'optimum social est obtenu quand toutes les dotations sont intégralement versées dans le pot commun, ce qui maximise G , chacun gagnant alors $k.D$.

La maximisation individuelle mène à ne pas contribuer, puisque pour chaque contribution, chacun ne bénéficiera que d'une part de l'ensemble (Hardin, 1968). Le comportement de *free rider* est la stratégie dominante et mène au seul équilibre. Si les individus se comportent de façon égoïste, ils tentent de profiter du bien public en évitant autant que possible de participer à son financement. C'est donc un dilemme social, puisque le groupe serait en meilleure situation si tous contribuaient pour la totalité au bien commun. De 0 à D mis dans le pot commun, le montant investi mesure le degré de coopération, de nul à total.

Les premiers jeux du bien public en *field experiment* sont ceux de Bohm [1972]. Son test, réalisé par le département de recherche de la société suédoise de radiodiffusion et de télévision (SR), sur un échantillon aléatoire de 605 personnes, conclut que les individus peuvent être disposés à contribuer même si cela va à l'encontre de leur propre intérêt. Les travaux suivants en laboratoire ont montré que dans les versions *one-shot*, on observe plus de contributions que ce que prévoit l'équilibre du jeu. Les groupes de participants contribuent le plus souvent entre 40% et 60 % de leur dotation (Ledyard [1995]). Ces contributions vont à l'encontre de *l'homo oeconomicus* et soulèvent la question de l'hétérogénéité des motivations. Une des explications dominantes de cette déviation des stratégies dominantes repose sur les préférences sociales, à savoir, l'intention des individus (pourquoi ils contribuent : altruisme, coopération, réciprocité), et sur les croyances sur les intentions des autres joueurs (ils anticipent ou non les contributions des autres).

Nos hypothèses sont donc :

H1 : La contribution individuelle augmente avec l'éducation et la confiance dans les actions collectives, et diminue avec la taille de l'entreprise.

H2 : La contribution anticipée (réciprocité) augmente avec l'éducation et la confiance dans les actions collectives, et diminue avec la taille de l'entreprise.

H3 : La confiance dans les organismes professionnels augmente avec les contributions.

DONNÉES DE L'EXPÉRIMENTATION

Sujets

La liste des entreprises a été constituée à partir de la liste des exposants aux salons de la profession végétale, comme le salon international SIVAL, le Salon du Végétal, Paysalia, des adhérents au BHR⁹, ainsi que les entreprises ayant les labels « Fleur de France » et « Plante Bleue ». Cette liste compte 940 entreprises de la filière horticole : production, commercialisation et paysage.

Déroulement de l'enquête

Le protocole expérimental a été enregistré sur la plateforme AsPredicted avant la collecte de données¹⁰.

L'enquête s'est faite en ligne. Un lien permettait de remplir le questionnaire et de répondre de façon anonyme. Nous avons ouvert l'enquête le 19 octobre et avons atteint nos 80 réponses attendues¹¹ (soit 8,5%) au 2 novembre 2022. 57 participants ont donné le nom de leur entreprise, ce qui était optionnel. 23 participants ont laissé des commentaires sur leur perception des organismes et de la filière, tandis que 49 (61%) voulaient recevoir les résultats, ce qui est beaucoup plus que 48% lors de la première enquête de janvier avec gains hypothétiques. Les acteurs de la filière s'étaient manifestés pour connaître les résultats de la première enquête, diffusés en avril 2022, et veulent participer activement à d'autres études pour approfondir les premiers résultats. 7 participants n'ont pas indiqué correctement leur adresse postale pour être dédommagés, un participant a désiré rester anonyme et un autre a expressément mentionné ne pas vouloir recevoir sa gratification. Plus généralement, la rémunération n'était pas un élément décisif pour leur participation.

Étapes de l'enquête

La première partie du questionnaire est composée de 11 questions, d'ordre général. La deuxième partie, composée de 18 questions, mesure la perception des acteurs de la filière entre eux, en termes de confiance, de relation, et de réciprocité. La méthode de la préférence déclarée se révèle particulièrement utile dans notre cas, puisqu'il n'existe pas ce type de données, donc ces mesures subjectives sont valides (Aslam *et al.* [2017]). Nous leur avons demandé de définir leur degré de confiance sur une échelle de 0 à 10 en les différents acteurs de la chaîne de valeur (organismes, concurrents, clients), ainsi que leur confiance dans la capacité de ces différents organismes de créer par les actions collectives des réponses aux enjeux futurs. L'ensemble est synthétisé dans le tableau 3. La troisième partie du questionnaire est composée de 2 questions sur le jeu du bien public : leur contribution et celle qu'ils attendent des autres joueurs (tableau 2).

⁹ Bureau horticole régional, la structure de conseil des horticulteurs et pépiniéristes

¹⁰ https://aspredicted.org/4RR_TB3

¹¹ Notre enquête est rémunérée. Les participants jouent par groupe de quatre. 80 participants, soit 20 groupes de 4 joueurs nous semblaient possible pour un budget de 1500€, et un gain moyen par joueur de 17€ (notre première expérience avec gains hypothétiques a montré un gain moyen de 16 938€ pour une dotation de 10 000€).

Tableau 2. Variables descriptives (N=80)

Variable	Part en %
Homme :	72.50
Âge :	
18-44 ans.	30.00
45-54 ans.	38.75
55 et plus	31.25
Statut :	
Dirigeant	85.00
Salarié	11.25
Autres	3.75
Niveau d'étude :	
CAP/BEP. Brevet professionnel/BAC	11.25
BAC + 2	27.50
BAC + 3 ou BAC + 4	23.75
BAC + 5 et plus	37.5
Type d'entreprise :	
Entreprise privée	96.25
Coopérative, association ou autres	3.75
Secteur de l'entreprise :	
Production	57.50
Commercialisation	26.25
Paysage	15.00
Autres	1.25
Détail des types d'entreprise :	
Horticulteurs	28.75
Pépiniéristes	23.75
Entreprises du paysage	11.25
Fleuristes	11.25
Grossistes	8.75
Fleurs coupées	3.75
Paysagistes concepteurs	2.50
Producteurs mixtes	1.25
Coopératives	1.25
Jardineries	1.25
Autres	6.25
Taille de l'entreprise (ETP) :	
0 à 5	16.25
6 à 20	45.00
21 à 50	22.50
51 à 100	8.75
101 et plus	7.50
Montants individuels versés dans le pot commun :	
0 €	22.50
5 €	18.75
10 €	58.75
Montants anticipés des 3 autres joueurs :	

0€ (0€ - 0€ - 0€)	17.50
5€ (5€ - 0€ - 0€)	10.00
10€ (5€ - 5€ - 0€ ou 10€ - 0€ - 0€)	10.00
15€ (5€ - 5€ - 5€ ou 10€ - 5€ - 0€)	13.75
20€ (10€ - 5€ - 5€ ou 10€ - 10€ - 0€)	6.25
25€ (10€ - 10€ - 5€)	8.75
30€ (10€ - 10€ - 10€)	33.75

Tableau 3. Perception sur les acteurs de la filière (N=80)

	Nombre de relations	Moyenne de confiance
Acteurs organisationnels¹² :		
INRAE	19	6.6
ASTREDHOR	49	7.0
BHR	31	6.2
Chambre d'agriculture	50	6.5
FNPHP	57	7.8
VEGEPOLYS VALLEY	15	4.8
Val'hor	67	6.4
Plante et Cité	18	7.0
Acteurs directs :		
Fournisseurs		7.8
Clients		6.9
Concurrents		6.0
Efficacité d'une action collective :		
À créer des innovations		7.6
À développer une logistique commune		6.4
À proposer une offre commune		7.1
À résoudre la problématique des reprises d'activité		6.5

Jeu du bien public

Chaque participant joue avec trois autres joueurs ($N = 4$), sans communication. Chaque joueur a 10 € (D) et peut mettre 0 €, 5 € ou 10 € dans le pot commun. Nous avons imposé un choix discret pour simplifier. Le montant total du pot est multiplié par deux ($k=2$) et réparti équitablement entre les quatre joueurs, quel que soit le montant versé. Chacun recevra un quart du pot commun, en plus du montant gardé. Ainsi nous avons les gains G_i pour chaque joueur i ($i = 1, 2, \dots, 4$) :

$$G_i = D - Y_i + \frac{1}{2} \sum_{i=1}^4 Y_i = D - \frac{1}{2} Y_i + \frac{1}{2} \sum_{j \neq i} Y_j \quad (3)$$

¹² INRAE est un institut de recherche public pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement

ASTREDHOR est l'organisme de recherche appliquée agricole

FNPHP est le syndicat national des producteurs de l'horticulture et des pépinières, devenue VERDIR en juin 2022.

VEGEPOLYS VALLEY est le pôle de compétitivité du végétal

Val'hor est l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage

Plante et Cité est le centre technique des espaces verts et du paysage

et le gain global pour l'ensemble des joueurs :

$$G = 4D + \sum_{i=1}^4 Y_i \quad (4)$$

L'optimum social est atteint en (4) avec 4 contributions égales à D (rentabilité 2 fois plus forte) mais la maximisation individuelle conduit à conserver la dotation, deux fois plus rentable que le pot commun dans (3). Nous avons ensuite demandé combien ils pensaient que les trois autres joueurs verseraient dans le pot commun.

ANALYSE DES RÉSULTATS

Résultats généraux

Pour mesurer la confiance, nous avons utilisé la méthode de la préférence déclarée (Ali *et al.* [2021]; Alpizar *et al.* [2008]; Czajkowski *et al.* [2017]; Vossler et Watson [2013]; Wuepper *et al.* [2019]). En moyenne, 48 % des déclarations indiquent un lien avec les organismes. Ils font d'abord confiance à leurs fournisseurs, ensuite à leurs clients, aux organismes, et enfin à leurs concurrents. La confiance existe en vertical (note de confiance fournisseur 7,8/10 et clients 6,9/10), mais est moins marquée en horizontal (concurrents 6/10) et institutionnelle (organismes 6,4/10). Ils privilégient les relations lorsqu'elles touchent directement au business. Les interactions sont plus nombreuses et font émerger la confiance, et inversement, quand il n'y a pas d'enjeux directs avec le business, les interactions non « obligatoires », se font plus rares, et la confiance tend à diminuer.

Les résultats de perception sur l'efficacité des organismes à construire des actions collectives restent cohérents, puisque les individus ont une meilleure confiance pour les problématiques générales comme l'innovation ou les stratégies d'offres, que pour les problématiques plus locales comme la logistique, ou encore individuelles comme les reprises et transmissions d'activité.

Un nombre élevé de relations n'engendre pas automatiquement une plus grande confiance, puisqu'un taux élevé de relations ne fait pas apparaître un taux élevé de confiance. L'enquête étant réalisée après la crise sanitaire, ce résultat est d'autant plus étonnant. En effet, les producteurs ont dû coopérer en se regroupant autour de l'interprofession Val'hor et de la FNPHP, pour faire valoir leurs droits d'indemnisation à la suite des destructions de végétaux invendus, des pertes de chiffre d'affaires subies pendant le confinement de 2020, ainsi que la reconnaissance des produits horticoles comme produits essentiels. Or durant cette période, des commandes de clients de la grande distribution ont été tout simplement dénoncées ou annulées. Pour autant, les acteurs ont plus confiance dans leurs relations avec leurs clients que dans leurs relations avec leurs concurrents. Ce résultat confirme que les coopérations restent le résultat d'actions ponctuelles, sur un projet précis, mais n'aboutissent pas obligatoirement à la réciprocité. Les individus ressentent le besoin de coopérer en période de crise, mais dès l'effet urgent passé, chacun reprend ses habitudes.

Dans leurs contributions, les individus sont naturellement coopératifs puisque seulement 22.5% des participants n'ont rien contribué. En moyenne, les joueurs ont mis 6,81€ (68.1%, plutôt élevé) au pot commun. Le niveau de coopération est élevé en agriculture dans un jeu du bien public (Angeon *et al.*

[2013]; Bchir [2011]; Falk *et al.* [2019]). Il augmente très rapidement quand les individus se retrouvent plus proches des problèmes (Carlsson *et al.* [2015]; Reinhard *et al.* [2022]). Les groupes de quatre étaient constitués par ordre d'arrivée. Les gains vont de 5€ à 25€ (figure 1), pour une moyenne de 16,82 €. Enfin, ils ont estimé que les autres allaient mettre 5,71€ dans le pot commun, soit 16.2 % de moins qu'eux-mêmes, niveau significativement inférieur (test de Student, p-value = $8.62 \cdot 10^{-05}$). La corrélation entre la contribution individuelle et la contribution anticipée est à la fois très élevée, et aussi supérieure à la première expérience sans enjeux réels (88% vs 67,5%).

Les résultats sont plus tranchés que lors de la première enquête avec gains hypothétiques¹³. 43.8 % avaient mis la moitié dans le pot commun quand ici il n'y en a que 19.75% ici. Les sujets choisissent plus de stratégies claires : coopérer totalement ou non. S'ils prévoient toujours que les autres mettront moins qu'eux, ils prévoient mieux, avec 16.2% en moins au lieu de 27%.

Figure 1. Répartition des contributions

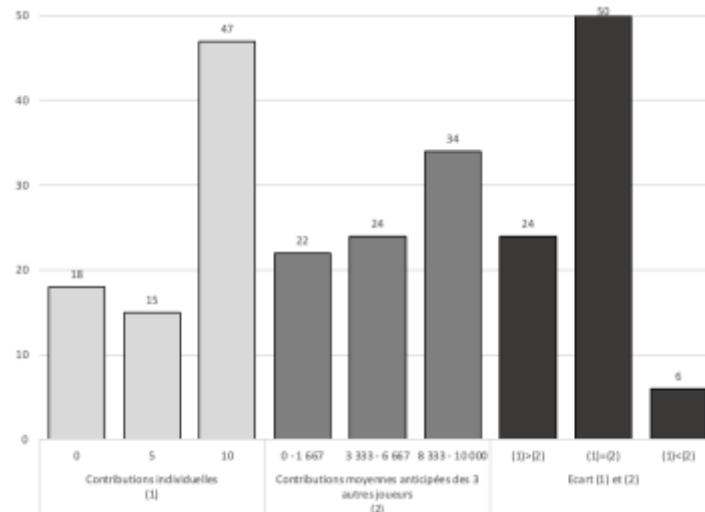
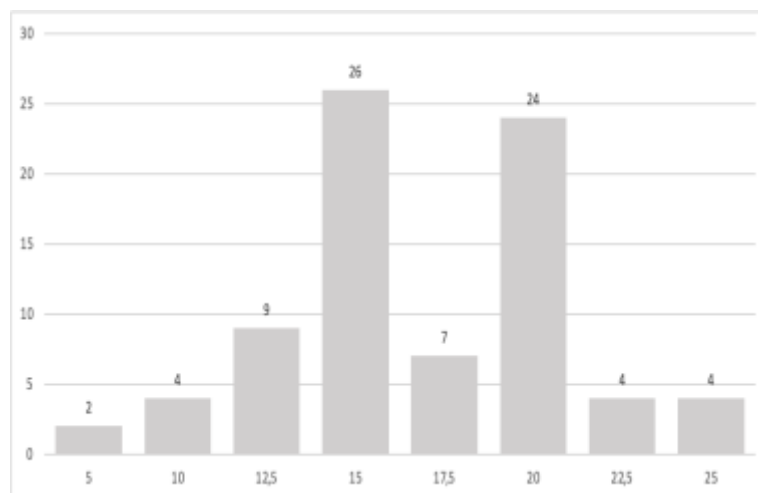


Figure 2. Répartition des gains par joueurs



¹³ <https://hal.univ-angers.fr/hal-03754777/document>

Ces résultats excluent un comportement de *free rider*, puisque 59% des participants ont contribué à 100%, tandis que 34% ont anticipé un pot commun maximum. Cependant, ce résultat confirme aussi le BTAE, puisque 30% des joueurs anticipent une contribution plus faible des autres. En revanche, 62,5% des joueurs anticipent la même contribution des autres joueurs que leur propre contribution, ce qui corrobore l'étude de Schuch *et al.* [2021] sur les agriculteurs au Cambodge, qui montre que les individus essaient de deviner les autres contributions pour déterminer une contribution appropriée qui s'aligne sur l'intérêt privé et collectif. Les individus parient sur la coopération pour que les autres coopèrent, mais sans être certains de la réciprocité. Ils veulent coopérer mais avec scepticisme, car ils pensent que les autres le feront moins. Ce résultat indique bien que les croyances jouent un rôle central dans la détermination des contributions (Smith [2013] [2015]). Pour que la réciprocité s'installe, il faut qu'il y ait un équilibre dans la boucle du don/contre-don. Or ici, celle-ci ne s'est pas enclenchée totalement. Il y a bien de l'altruisme, mais pas assez d'attente de réciprocité, ce qui peut expliquer que la plupart du temps, les actions au sein de la filière sont de court terme.¹⁴

Analyses économétriques

Pour l'analyse économétrique, s'agissant de variables discrètes, nous avons utilisé la méthode des probits ordonnés. Nos variables de contrôle sont la confiance dans les partenaires et la confiance aux organismes pour créer des actions collectives.

Tableau 4. Variable expliquée : contributions réalisées – Probit ordonné

	Contribution individuelle Y_i			
	Avec partenaires directs		Avec organismes	
Homme (a)	-0.083	(0.341)	-0.082	(0.339)
18 à 44 ans (a)	-0.500	(0.349)	-0.561	(0.363)
Dirigeant (a)	0.042	(0.452)	-0.008	(0.438)
Bac + 2 et Moins (a)	-0.367	(0.360)	-0.252	(0.336)
Bac + 3 ou 4 (a)	0.027	(0.417)	-0.209	(0.388)
Entreprise privée (a)	-0.671	(0.847)	-1.143	(0.905)
Secteur distribution (a)	0.316	(0.437)	0.415	(0.424)
Secteur production (a)	0.775*	(0.397)	0.772**	(0.393)
6 à 20 ETP (a)	0.594*	(0.317)	0.479	(0.313)
Confiance fournisseur	-0.071	(0.147)		
Confiance clients	0.214*	(0.116)		
Confiance concurrent	0.160	(0.099)		
Confiance organismes	0.004	(0.078)		
Innovation (b)			0.062	(0.070)
Reprises d'activité (b)			-0.016	(0.064)

¹⁴ Pour cette deuxième question, nous avons présenté les réponses à la fois dans l'ordre croissant et décroissant. Il n'y a pas eu de différence significative.

Logistique (b)			0.042	(0.079)
Améliore les offres (b)			-0.001	(0.079)
cut1	0.840	(1.534)	-0.919	(1.176)
cut2	1.483	(1.537)	-0.315	(1.172)
n	80		80	
lnL	-67.37		-70.42	

(a) la valeur est 1 si c'est la situation décrite dans le tableau et 0 sinon.

(b) degré de confiance accordé aux organismes pour créer des actions collectives pour les innovations. pour les reprises d'activité. pour mutualiser la logistique. et proposer des offres regroupées.

***, ** et * : significativité à 1%, 5% et 10%. Écart-types entre parenthèses

Tableau 5. Variable expliquée : contributions anticipées – Probit ordonné

	Contribution anticipées Y_i			
	Avec partenaires directs		Avec organismes	
Homme ^(a)	-0.029	(0.305)	-0.113	(0.302)
18 à 44 ans (a)	-0.325	(0.304)	-0.414	(0.315)
Dirigeant (a)	0.055	(0.392)	0.032	(0.390)
Bac +2 et moins (a)	-0.413	(0.318)	-0.395	(0.303)
Bac + 3 ou 4 (a)	-0.315	(0.348)	-0.494	(0.337)
Entreprise privée (a)	-1.397*	(0.834)	-1.606*	(0.833)
Secteur distribution (a)	-0.163	(0.398)	0.003	(0.392)
Secteur production (a)	0.608*	(0.364)	0.650*	(0.364)
6 à 20 ETP (a)	0.216	(0.272)	0.068	(0.271)
Confiance fournisseur	0.001	(0.129)		
Confiance clients	0.211**	(0.100)		
Confiance concurrent	0.124	(0.087)		
Confiance organismes	-0.043	(0.069)		
Innovations (b)			-0.025	(0.063)
Reprises d'activité (b)			0.043	(0.057)
Logistique (b)			0.025	(0.070)
Améliore les offres (b)			0.011	(0.069)
cut1	-0.446	(1.378)	-2.293**	(1.093)
cut2	-0.059	(1.378)	-1.931*	(1.087)
cut3	0.072	(1.377)	-1.810*	(1.086)
cut4	0.576	(1.377)	-1.340	(1.081)
cut5	0.874	(1.380)	-1.062	(1.081)
cut6	1.153	(1.384)	-0.803	(1.080)
n	80		80	
lnL	-129.9		-134.4	

(a) la valeur est 1 si c'est la situation décrite dans le tableau et 0 sinon.

(b) degré de confiance accordé aux organismes pour créer des actions collectives pour les innovations. pour les reprises d'activité. pour mutualiser la logistique. et proposer des offres regroupées.

***, ** et * : significativité à 1%, 5% et 10%. Écart-types entre parenthèses

Les hypothèses H1 et H2 ne sont pas complètement vérifiées. Alors que le degré d'éducation semble être un facteur de coopération dans la filière (Blondel et Widehem [2006]) et de la perception de coopération chez les autres (Defrancesco *et al.* [2007]), il n'y a pas ici d'effet significatif, même si le signe pour les Bac +2 et moins est négatif pour les contributions individuelles et attendues. Pour ces dernières la P-value est de 19%, ce qui indique une significativité à 9.5% car le test est unilatéral. Pour les contributions individuelles, cela reste non-significatif puisque la probabilité d'erreur est de 15.4%. Cependant, dans la première version de notre travail sur montants fictifs, l'éducation avait un effet positif. Cela reste une variable à prendre en compte. Le comportement plus coopératif des plus diplômés paraît logique également puisque les enseignements préconisent des solutions coopératives plutôt qu'individualistes (Le et Nguyen [2021]; Sunshine Hillygus [2005]). Remarquons aussi que dans la première équation du tableau 4, les entreprises de petites tailles (entre 6 et 20 ETP) coopèrent plus. Cela ne se retrouve pas pour les très petites entreprises qui ne se sentent pas concernées par les démarches collectives. Inversement, les plus grandes s'engagent moins car plus on a de part de marché, moins on a besoin de coopération (J. Barr et Saraceno [2009]). Concernant la confiance dans les actions collectives, les hypothèses H1 et H2 ne sont confirmées que pour l'item « clients ». Les résultats du tableau 6 permettent de détailler les comportements par organismes.

Tableau 6. Variables expliquées : niveau de confiance dans les organismes avec qui ils travaillent – Probit ordonné

	Astredhor		FNPHP		Val'hor	
Homme ^(a)	-0,263	(0,491)	0,044	(0,420)	-0,376	(0,350)
Age18 à 44 ^(a)	-1,744***	(0,480)	-1,116***	(0,432)	-0,8724**	(0,378)
Dirigeant ^(a)	-0,297	(0,611)	-0,501	(0,526)	-1,783***	(0,533)
Bac2 et Moins ^(a)	1,110**	(0,438)	-0,430	(0,356)	-0,329	(0,331)
Bac3 et Bac4 ^(a)	0,425	(0,490)	0,001	(0,413)	0,513	(0,368)
Entrep. Privée ^(a)	1,633	(1,170)	-0,167	(1,043)	-1,161	(0,819)
Sect Distrib ^(a)	0,398	(1,024)	0,633	(0,635)	-0,291	(0,511)
Sect Production ^(a)	-0,053	(0,981)	1,123*	(0,599)	-0,625	(0,528)
Taille 0 à 5	-0,230	(0,786)	-1,670**	(0,697)	0,371	(0,611)
Taille 6 à 20	-0,395	(0,587)	0,091	(0,562)	0,366	(0,489)
Taille 21 à 50	-0,350	(0,597)	-0,344	(0,551)	-0,067	(0,524)
Innovations ^(b)	0,284***	(0,084)	0,286***	(0,084)	0,147*	(0,077)
Reprise d'activ ^(b)	0,039	(0,073)	0,054	(0,075)	0,196***	(0,060)
Logistique ^(b)	-0,043	(0,089)	-0,097	(0,086)	0,079	(0,073)
Offres ^(b)	0,161*	(0,096)	0,005	(0,085)	-0,179**	(0,078)
Contrib Individu.	-0,012	(0,053)	0,002	(0,041)	0,010	(0,038)
cut1	0,914	(1,681)	-1,753	(1,496)	-4,146***	(1,191)
cut2	1,364	(1,679)	-1,128	(1,441)	-3,242***	(1,139)
cut3	1,664	(1,676)	-0,515	(1,423)	-2,450**	(1,128)
cut4	3,074*	(1,717)	-0,314	(1,425)	-1,691	(1,117)
cut5	3,693**	(1,742)	0,508	(1,420)	-1,033	(1,109)
cut6	4,219**	(1,750)	1,253	(1,409)	0,131	(1,109)
cut7	5,053***	(1,771)	1,957	(1,408)	1,006	(1,153)
cut8	5,944***	(1,796)	2,816**	(1,427)		

N	49	57	66
lnL	-79.03	-89.07	-104.5

Nombre d'observations en fonction du nombre des individus ayant déclaré connaître les organismes. (a) la valeur est 1 si c'est la situation décrite dans le tableau et 0 sinon.

(b) degré de confiance accordé aux organismes pour créer des actions collectives pour les innovations. pour les reprises d'activité. pour mutualiser la logistique. et proposer des offres regroupées.

***, ** et * : significativité à 1%, 5% et 10%

Écarts-types entre parenthèses

L'hypothèse H3 n'est pas vérifiée. La confiance dans les organismes d'animation n'est pas corrélée avec la contribution individuelle au pot commun. Les individus qui font confiance aux organismes semblent être des individus appartenant au secteur de la production et ayant plus de 45 ans. Le niveau d'éducation n'a pas d'effet sur la confiance dans les organismes. Une forte significativité ressort concernant trois des thèmes pouvant promouvoir la coopération (innovation, reprises d'activité et mutualisation de l'offre). Les résultats sont logiques puisque l'innovation est ressortie pour les trois organismes l'Astredhor, la FNPHP et Val'hor. L'innovation est un thème fédérateur, ne peut se concevoir de façon individuelle, et nécessite de ce fait la coopération des différents acteurs de la filière. Concernant les reprises d'activités, l'interprofession Val'hor semble être l'organisme pouvant résoudre cette problématique. Ces résultats corroborent les échanges des interviews. Les individus qui s'investissent dans les organismes d'animation pour promouvoir les actions collectives ont souvent plus de 45 ans, appartiennent la plupart du temps aux baby-boomers, très proches des départs à la retraite et donc préoccupés par les reprises d'activité. En revanche, les préoccupations impactant directement le business, comme la mutualisation de la chaîne logistique ou encore le regroupement d'une offre globale, ne sont pas corrélées avec la confiance dans les organismes. Les interviews ont montré un certain scepticisme dans les actions collectives, qui s'explique en partie par des échecs sur ces problématiques par le passé (Fleiß et Leopold-Wildburger [2014]).

Enfin, la taille de l'entreprise semble avoir un effet sur la confiance dans les organismes d'animation. Les plus petites entreprises (0 à 5 ETP) sont souvent composées d'une ou deux personnes (33% des entreprises horticoles ont 0 salariés)¹⁵, font tout, seules, et n'ont pas le temps de participer. De plus, elles pensent qu'elles ne se font pas entendre. Les grandes entreprises (plus de 50 ETP) sont autonomes et pensent qu'elles n'ont pas besoin de coopération. La coopération est principalement envisagée par des entreprises de taille moyenne, qui se structurent, et sont à la recherche de stratégies différenciantes et de nouveaux marchés.

¹⁵ https://www.deveniragriculteur.fr/fileadmin/user_upload/Auvergne-Rhone-Alpes/164_Eve-deveniragriculteur/OPPORTUNITES_FILIERES/Chiffres_cles_FNPHP_VD_BD_compressed.pdf

CONCLUSION

La profession s'est appropriée notre recherche, ce qui est rare pour une expérience de terrain : il devrait ainsi y avoir un impact d'un travail académique sur les comportements en entreprise. Il y a un réel intérêt des professionnels de la filière à la fois pour notre étude, pour comprendre les facteurs de la coopération (leurs propres freins et motivations), et anticiper activement la recherche de solutions pour une meilleure performance économique. Nos premiers résultats ont été présentés via leurs principaux relais professionnels : une conférence au Salon du Végétal en septembre 2022 et une synthèse dans le Lien horticole (environ 5 000 lecteurs) en décembre 2022 (Blondel et Noet [2022]).

Les horticulteurs coopèrent naturellement, en mettant 68% de leur dotation au pot commun, même s'ils pensent que les autres ne mettront que 57%. Ces taux sont élevés, la réciprocité peut être initiée, mais ils doivent intégrer que les autres seront également coopératifs, afin que la réciprocité s'installe. Cela nécessite de dépasser les a priori négatifs des plus anciens, basés sur leurs expériences avortées, et les réticences des plus jeunes qui veulent des résultats immédiats. Les moyennes des notes de confiance restent élevées pour les fournisseurs, les clients, les organismes institutionnels et les concurrents, ce qui permettrait aux actions collectives d'émerger et de se maintenir. Il faut des acteurs clés pour que la coopération et les actions collectives se fassent, et les participants interrogés souhaitent avoir ce rôle. Cette première étude a contribué à fédérer les horticulteurs mais aussi les organismes institutionnels autour de notre approche qui sera prolongée.

Ces études contribuent à la littérature des actions collectives pour une meilleure performance économique. Elles permettent de déceler un type de profil clé dans la coopération, ainsi que les facteurs expliquant les freins et les motivations de la réciprocité en horticulture. Ces expériences peuvent être transposables à la fois dans d'autres filières agricoles, mais aussi dans d'autres secteurs de l'économie. Enfin, cela ouvre aussi la réflexion des nudges, permettant de lever les freins de la coopération.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Algan, Y., Benkler, Y., Fuster Morell, M., et Hergueux, J. [2013]. Cooperation in a Peer Production Economy Experimental Evidence from Wikipedia. *SSRN Electronic Journal*.
- Ali, W., Abdulai, A., Goetz, R., et Owusu, V. [2021]. Risk, ambiguity and willingness to participate in crop insurance programs: Evidence from a field experiment*. *Australian Journal of Agricultural and Resource Economics*, 65(3), 679-703.
- Alicke, M. D., et Govorun, O. [2005]. The Better-Than-Average Effect. *The Self in Social Judgment*, 85-106.
- Alicke, M. D., Klotz, M. L., Breitenbecher, D. L., Yurak, T. J., et Vredenburg, D. S. [1995]. Personal Contact, Individuation, and the Better-Than-Average Effect. *Journal of Personality and Social Psychology*, 22.
- Alpizar, F., Carlsson, F., et Johansson-Stenman, O. [2008]. Does context matter more for hypothetical than for actual contributions? Evidence from a natural field experiment. *Experimental Economics*, 11(3), 299-314.

- Angeon, V., Magdalou, B., Célimène, F., et Logossah, K. [2013]. Défauts de coordination au sein de l'élevage de bovidés à la Martinique : Un test expérimental de terrain : *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, février(1), 37-61.
- Aslam, U., Termansen, M., et Fleskens, L. [2017]. Investigating farmers' preferences for alternative PES schemes for carbon sequestration in UK agroecosystems. *Ecosystem Services*, 27, 103-112.
- Axelrod, R. [1984]. *The Evolution of Cooperation*. New York: Basic.
- Barr, A., Packard, T., et Serra, D. [2014]. Participatory accountability and collective action : Experimental evidence from Albania. *European Economic Review*, 68, 250-269.
- Barr, J., et Saraceno, F. [2009]. Organization, learning and cooperation. *Journal of Economic Behavior et Organization*, 70(1-2), 39-53.
- Bchir, M. A. [2011]. What cooperative behaviour for farmers? Challenging experimental economics with field investigation. *Cahiers Agricultures*, 20(1-2), 92-96.
- Belderbos, R., Carree, M., Diederer, B., Lokshin, B., et Veugelers, R. [2004]. Heterogeneity in RetD cooperation strategies. *International Journal of Industrial Organization*, 22(8-9), 1237-1263.
- Binmore, K. [2006]. Why do people cooperate? *Politics, Philosophy et Economics*, 5(1), 81-96.
- Blondel, S., et Noet, N. T. [2022]. Pour une meilleure compétitivité, coopérer ! *Le Lien Horticole*, 1121, 44-45.
- Blondel, S., et Widehem, C. [2006]. Les producteurs en ornement sont-ils individualistes ? Une étude expérimentale. *Économie rurale*, 294-295, 107-116.
- Bluffstone, R., Dannenberg, A., Martinsson, P., Jha, P., et Bista, R. [2020]. Cooperative behavior and common pool resources: Experimental evidence from community forest user groups in Nepal. *World Development*, 129, 104889.
- Bohm, P. [1972]. Estimating demand for public goods : An experiment. *European Economic Review*, 3(2), 111-130.
- Bowles, S., et Gintis, H. [2004]. The evolution of strong reciprocity : Cooperation in heterogeneous populations. *Theoretical Population Biology*, 65(1), 17-28.
- Camerer, C. [1988]. Gifts as Economic Signals and Social Symbols. *American Journal of Sociology*, 94, S180-S214.
- Card, D., DellaVigna, S., et Malmendier, U. [2011]. The Role of Theory in Field Experiments. *Journal of Economic Perspectives*, 25(3), 39-62.
- Carlsson, F., Johansson-Stenman, O., et Khanh Nam, P. [2015]. Funding a new bridge in rural Vietnam: A field experiment on social influence and default contributions. *Oxford Economic Papers*, 67(4), 987-1014.
- Czajkowski, M., Vossler, C. A., Budziński, W., Wiśniewska, A., et Zawojcka, E. [2017]. Addressing empirical challenges related to the incentive compatibility of stated preferences methods. *Journal of Economic Behavior & Organization*, 142, 47-63.
- Defrancesco, E., Gatto, P., Runge, F., et Trestini, S. [2007]. Factors Affecting Farmers? Participation in Agri-environmental Measures: A Northern Italian Perspective. *Journal of Agricultural Economics*, Vol. 59(No. 1), 114-131.
- Dufwenberg, M., et Kirchsteiger, G. [2004]. A theory of sequential reciprocity. *Games and Economic Behavior*, 47(2), 268-298.
- Falk, T., Kumar, S., et Srigiri, S. [2019]. Experimental games for developing institutional capacity to manage common water infrastructure in India. *Agricultural Water Management*, 221, 260-269.
- Fleiß, J., et Leopold-Wildburger, U. [2014]. Once Nice, Always Nice? Results on Factors Influencing Nice Behavior from an Iterated Prisoner's Dilemma Experiment: Once Nice, Always Nice? *Systems Research and Behavioral Science*, 31(2), 327-334.
- Geanakoplos, J., Pearce, D., et Stacchetti, E. [1989]. Psychological games and sequential

- rationality. *Games and Economic Behavior*, 1(1), 60-79.
- Gintis, H. [2004]. Towards the Unity of the Human Behavioral Sciences. *Politics, Philosophy & Economics*, 3(1), 37-57.
- Gouldner, A. W. [1960]. The Norm of Reciprocity: A Preliminary Statement. *American Sociological Review*, 25(2), 161.
- Hardin, G. (1968). The Tragedy of the Commons. *Science*, Vol. 162, 1243-1248.
- Harrison, G. W., et List, J. A. [2004]. Field Experiments. *Journal of Economic Literature*, Vol. 42(No. 4), 1009-1055.
- Justin, J., Boulay, J., Geoffriau, E., Widehem, C., et Muller, P. [2009]. Où se crée la valeur ? Une application de l'analyse de Porter aux filières du végétal spécialisé. *Management & Avenir*, 28(8), 177.
- Kapusta, V., Malécot, V., et Bap, D. [2015]. Création variétale dans la filière ornementale. *Asirpa (analyse Socio-économique Des Impacts de la Recherche Publique Agronomique)*, [Rapport Technique], 1-21.
- Knack, S., et Keefer, P. [1997]. Does Social Capital Have an Economic Payoff? A Cross-Country Investigation. *The Quarterly Journal of Economics*, 112(4), 1251-1288.
- Kolm, S.-C. [2008]. *Reciprocity: An Economics of Social Relations*. Cambridge University Press.
- Lauret, F. [1983]. Où va l'horticulture française ? *Économie rurale*, 154(1), 60-65.
- Le, K., et Nguyen, M. [2021]. Education and political engagement. *International Journal of Educational Development*, 85, 102441.
- Ledyard, J. O. [1995]. Public Goods: A Survey of Experimental Research. *The Handbook of Experimental Economics*, 111-194.
- Leroux, I., Muller, P., Plottu, B., et Widehem, C. [2014]. Innovation ouverte et évolution des business models dans les pôles de compétitivité : Le rôle des intermédiaires dans la création variétale végéta. *Revue d'économie industrielle*, 146, 115-151.
- Levitt, S. D., et List, J. A. [2007]. What Do Laboratory Experiments Measuring Social Preferences Reveal About the Real World? *Journal of Economic Perspectives*, 21(2), 153-174.
- List, J. A. [2008]. Introduction to field experiments in economics with applications to the economics of charity. *Experimental Economics*, 11(3), 203-212.
- McCarthy, N., Dutilly-Diané, C., et Drabo, B. [2004]. Cooperation, collective action and natural resources management in Burkina Faso. *Agricultural Systems*, 82(3), 233-255.
- Mer, R. [2004]. Agriculteurs, paysans et co : Crises d'identité et identité de crises. *Quaderni*, 56(1), 101-113.
- Noireaux, V., Cassière, F., et Edzengte, J. E. [2020]. Stratégie collective logistique des agriculteurs : Une difficile équation. *AIRL 13^{ème} Rencontres Internationales de la Recherche en Logistique et en Supply Chain Management, LE HAVRE, France*. (hal-03420581), 27.
- North, D. C. [1994]. Economic Performance Through Time. *The American Economic Review*, Vol. 84(No. 3), 359-368.
- Ostrom, E. [2010]. Social cooperation in collective action situations. *Indiana University*.
- Ostrom, E., Burger, J., Field, C. B., Norgaard, R. B., et Policansky, D. [1999]. Revisiting the Commons: Local Lessons, Global Challenges. *Science*, Vol. 284(No. 5412), 278-282.
- Rabin, M. [1993]. Incorporating Fairness into Game Theory and Economics. *The American Economic Review*, 83(5), 1281-1302.
- Reinhard, S., Naranjo, M. A., Polman, N., et Hennen, W. [2022]. Modelling choices and social interactions with a threshold public good: Investment decisions in a polder in Bangladesh. *Land Use Policy*, 113, 105886.
- Schuch, E., Dirks, S., Nhim, T., et Richter, A. [2021]. Cooperation under social and strategic

- uncertainty – The role of risk and social capital in rural Cambodia. *Journal of Behavioral and Experimental Economics*, 90, 101642.
- Sedikides, C., et Gregg, A. P. [2008]. Self-Enhancement: Food for Thought. *Perspectives on Psychological Science*, 3(2), 102-116.
- Smith, A. [2013]. Estimating the causal effect of beliefs on contributions in repeated public good games. *Experimental Economics*, 16(3), 414-425.
- Smith, A. [2015]. Modeling the dynamics of contributions and beliefs in repeated public good games. *Economics Bulletin*, 35, 1501-1509.
- Sunshine Hillygus, D. [2005]. The missing link: Exploring the Relationship Between Higher Education and Political Engagement. *Political Behavior*, 27(1), 25-47.
- Trivers, R. L. [1971]. The Evolution of Reciprocal Altruism. *The Quarterly Review of Biology*, 46(1), 35-57.
- Vossler, C. A., et Watson, S. B. [2013]. Understanding the consequences of consequentiality: Testing the validity of stated preferences in the field. *Journal of Economic Behavior & Organization*, 86, 137-147.
- Wuepper, D., Clemm, A., et Wree, P. [2019]. The preference for sustainable coffee and a new approach for dealing with hypothetical bias. *Journal of Economic Behavior & Organization*, 158, 475-486.
- Zuckerman, E. W., et Jost, J. T. [2001]. What Makes You Think You're so Popular? Self-Evaluation Maintenance and the Subjective Side of the « Friendship Paradox ». *Social Psychology Quarterly*, 64(3), 207.

Annexe

Questionnaire envoyé en ligne

Recherche en économie : Filière Végétale

Dans le cadre d'une recherche universitaire, nous vous invitons à participer à un questionnaire sur la filière végétale. Ce questionnaire sera ouvert du 14 octobre au 5 novembre 2022.

Ce questionnaire ne devrait vous prendre que 15 minutes au maximum.

Il est composé de trois parties :

- Partie 1 : Questions d'ordre général
- Partie 2 : Questions concernant la filière
- Partie 3 : Questions impliquant des montants financiers.

Les gains de la partie 3 vous seront payés en bon Illicado. C'est un coupon d'achat dans un grand nombre de magasins où vous allez couramment. Vous connaîtrez votre gain le 30 octobre et le coupon vous sera envoyé première quinzaine de novembre.

Les résultats sont et resteront anonymes et confidentiels.

Pour de meilleurs résultats, veuillez répondre au plus juste et au plus représentatif possible aux questions données, et prenez le temps de bien réfléchir à ce qui vous est demandé.

Les résultats finaux vous seront transmis sur simple demande, en renseignant votre adresse e-mail à la fin du questionnaire. Pour toute information complémentaire sur les résultats, vous pouvez me contacter à l'e-mail : ngoc-thao.noet@etud.univ-angers.fr

Je vous remercie par avance pour votre participation.

***Obligatoire**

Partie 1 : Questions d'ordre général

1.

Vous êtes : *

Une seule réponse possible.

- Une Femme
- Un Homme

2.

Veuillez indiquer votre tranche d'âge svp *

Une seule réponse possible.

- 18-44 ans
- 45-54 ans
- 55-64 ans
- 65 et plus

3.

Vous êtes : *

Une seule réponse possible.

- Dirigeant
- Salarié
- Autres

4.

Quel est votre niveau d'étude ? *

Une seule réponse possible.

- Aucun diplôme
- Brevet des collèges ou BEPC
- CAP/BEP (autres diplômes techniques)
- BAC
- BAC + 2
- BAC + 3
- BAC + 4
- BAC + 5
- BAC + 8
- Autre :

5.

Quel est le type de l'entreprise dans laquelle vous travaillez ? *

Une seule réponse possible.

- Entreprise privée
- Association
- Coopérative
- Organisation professionnelle et technique
- Autres

6.

Dans quel secteur évolue principalement votre société (classement Val'hor) ? *

Une seule réponse possible.

- Si Production, précisez :
 - Pépiniéristes
 - Horticulteurs
 - Fleurs coupées
 - Producteurs mixtes
 - Autres
- Si Commercialisation, précisez :
 - Jardineries
 - Libre-Service Agricole (LISA)
 - Fleuristes
 - Grossistes
 - Coopératives
 - Autres
- Si Paysage, précisez :
 - Entreprises du paysage

- Paysagistes concepteurs
- Autres
- Si autre secteur, précisez :
 - Autres ...

7.

Quel est le nom de l'entreprise dans laquelle vous travaillez ? (non obligatoire)

8.

Combien de personnes approximativement, travaillent dans l'entreprise, tous lieux confondus ? *

Une seule réponse possible.

- 0 à 5
- 6 à 20
- 21 à 50
- 51 à 100
- 101 et plus

9.

Vous vendez à des... *

Une seule réponse possible

- Producteurs
- Grossistes
- Fleuristes
- Jardineries
- Grandes et Moyennes Surfaces
- Entreprises de paysage
- Collectivités
- Libre-Service Agricole (LISA)
- Autre :

10.

Vous achetez à des... *

Une seule réponse possible

- Producteurs
- Grossistes
- Fleuristes
- Jardineries
- Grandes et Moyennes Surfaces
- Entreprises de paysage
- Collectivités
- Libre-Service Agricole (LISA)
- Autre :

Partie 2 : Questions sur votre filière

11.

Sur une échelle de 0 à 10 (0 signifiant aucune et 10 totale), quelle confiance accordez-vous à vos fournisseurs ? *

Une seule réponse possible

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	----

12.

Sur une échelle de 0 à 10 (0 signifiant aucune et 10 totale), quelle confiance accordez-vous à vos clients ? *

Une seule réponse possible

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	----

13.

Sur une échelle de 0 à 10 (0 signifiant aucune et 10 totale), quelle confiance accordez-vous à vos concurrents ? *

Une seule réponse possible

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	----

14.

Si vous connaissez l'INRAE, sur une échelle de 0 à 10 (0 signifiant aucune et 10 totale), quel est votre niveau de satisfaction ? *

Une seule réponse possible

Je ne connais pas	Je n'ai pas de relation	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
-------------------	-------------------------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	----

15.

Si vous connaissez l'ASTREDHOR, sur une échelle de 0 à 10 (0 signifiant aucune et 10 totale), quel est votre niveau de satisfaction ? *

Une seule réponse possible

Je ne connais pas	Je n'ai pas de relation	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
-------------------	-------------------------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	----

16.

Si vous connaissez le BHR, sur une échelle de 0 à 10 (0 signifiant aucune et 10 totale), quel est votre niveau de satisfaction ? *

Une seule réponse possible

Je ne connais pas	Je n'ai pas de relation	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
-------------------	-------------------------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	----

17.

Si vous connaissez la chambre d'agriculture, sur une échelle de 0 à 10 (0 signifiant aucune et 10 totale), quel est votre niveau de satisfaction ? *

Une seule réponse possible

Je ne connais pas	Je n'ai pas de relation	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
-------------------	-------------------------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	----

18.

Si vous connaissez la FNPHP, sur une échelle de 0 à 10 (0 signifiant aucune et 10 totale), quel est votre niveau de satisfaction ? *

Une seule réponse possible

Je ne connais pas	Je n'ai pas de relation	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
-------------------	-------------------------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	----

19.

Si vous connaissez VEGEPOLYS VALLEY, sur une échelle de 0 à 10 (0 signifiant aucune et 10 totale), quel est votre niveau de satisfaction ? *

Une seule réponse possible.

Je ne connais pas	Je n'ai pas de relation	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
-------------------	-------------------------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	----

20.

Si vous connaissez Val'hor, sur une échelle de 0 à 10 (0 signifiant aucune et 10 totale), quel est votre niveau de satisfaction ? *

Une seule réponse possible

Je ne connais pas	Je n'ai pas de relation	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
-------------------	-------------------------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	----

21.

Si vous connaissez Plante et Cité, sur une échelle de 0 à 10 (0 signifiant aucune et 10 totale), quel est votre niveau de satisfaction ? *

Une seule réponse possible

Je ne connais pas	Je n'ai pas de relation	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
-------------------	-------------------------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	----

22.

Avec quels organismes travaillez-vous ? *

Plusieurs réponses possibles.

- ASTREDHOR

- BHR
- Chambre de l'agriculture
- FNPHP
- INRAE
- Plante et Cité
- Val'hor
- VEGEPOLYS VALLEY
- Autre :

23.

Avez-vous des commentaires sur les organisations professionnelles ?

24.

Sur une échelle de 0 à 10 (0 signifiant pas du tout et 10 tout à fait), pensez-vous qu'une action collective peut favoriser l'innovation ? *

Une seule réponse possible.

Je ne connais pas	Je n'ai pas de relation	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
-------------------	-------------------------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	----

25.

Sur une échelle de 0 à 10 (0 signifiant pas du tout et 10 tout à fait), pensez-vous que les organisations professionnelles peuvent favoriser les reprises des sociétés ? *

Une seule réponse possible.

Je ne connais pas	Je n'ai pas de relation	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
-------------------	-------------------------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	----

26.

Sur une échelle de 0 à 10 (0 signifiant pas du tout et 10 tout à fait), pensez-vous qu'une organisation dans un système mutualisé peut répondre à des problématiques logistiques ? *

Une seule réponse possible

Je ne connais pas	Je n'ai pas de relation	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
-------------------	-------------------------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	----

27.

Sur une échelle de 0 à 10 (0 signifiant pas du tout et 10 tout à fait), pensez-vous qu'une organisation en coopérative peut répondre à des problématiques concernant l'offre ? *

Une seule réponse possible

Je ne connais pas	Je n'ai pas de relation	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
-------------------	-------------------------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	----

28.

Pour pouvoir vous répartir en deux groupes, merci d'indiquer si les 2 derniers chiffres de votre numéro de téléphone (les 9ème et 10ème chiffres) sont compris entre : *

- Une seule réponse possible.*
- **00 et 49** (groupe 1, les réponses à la question 18 ont été proposées dans l'ordre croissant)
 - **50 et 99** (groupe 2, les réponses à la question 18 ont été proposées dans l'ordre décroissant)

Partie 3 - Jeux stratégiques

Nous allons vous proposer des jeux stratégiques.

Vous gagnerez entre 5 et 25€.

Votre gain vous sera payé en bon Illicado. C'est un coupon d'achat dans un grand nombre de magasins où vous allez couramment. Vous connaîtrez votre gain le 30 octobre et le coupon vous sera envoyé première quinzaine de novembre.

Dans ce jeu, vous allez jouer avec trois autres joueurs que vous ne connaissez pas et avec qui vous ne pourrez pas communiquer. Un bienfaiteur donne à chacun des joueurs 10€, sous condition d'y participer. Il vous explique les règles du jeu.

« Vous allez mettre chacun le montant que vous voulez dans le pot commun. Je multiplierai par deux le montant total, puis je le répartirai également entre vous quatre, quel que soit le montant que vous avez versé. Vous recevrez donc chacun un quart du pot commun, en plus de la somme que vous aurez conservée. »

29.

Combien versez dans le pot commun : *

Une seule réponse possible

- 0 €
- 5 €
- 10 €

30.

Combien pensez-vous que les trois autres joueurs verseront globalement dans le pot commun ? *
(Cette question a été proposée dans l'ordre croissant pour le groupe 1, et dans l'ordre décroissant pour le groupe 2)

Une seule réponse possible

- 0€ (0€ - 0€ - 0€)
- 5 € (5 000€ - 0€ - 0€)
- 10 € (5 € - 5 € - 0€ ou 10 € - 0€ - 0€)
- 15 € (5 € - 5 € - 5 € ou 10 € - 5 € - 0€)
- 20 € (10 € - 5 € - 5 € ou 10 € - 10 € - 0€)
- 25 € (10 € - 10 € - 5 €)
- 30 € (10 € - 10 € - 10 €)

TEPP Rapports de Recherche 2022

22-8. Discrimination à l'embauche, grossesse et parentalité : une première évaluation expérimentale

Laetitia Challe, Yannick L'Horty, Pascale Petit, François-Charles Wolff

22-7. Origine ou couleur de peau? Anatomie des discriminations à l'embauche dans le secteur du prêt-à-porter

Dianké Tchabo

22-6. Discriminations dans l'accès à l'emploi : les effets croisés du genre, de l'origine et de l'adresse

Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty, Pascale Petit

22-5. Handicap et discriminations dans l'accès au logement : un test multicritères sur les malvoyants

Laetitia Challe, Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty, Loïc Du Parquet, Pascale Petit

22-4. Discrimination dans l'accès aux masters : une évaluation expérimentale

Sylvain Chareyron, Louis-Alexandre Erb, Yannick L'Horty

22-3. Dynamique des conglomérats et politique antitrust

Armel Jacques

22-2. Droits connexes et aides sociales locales : un nouvel état des lieux

Denis Anne, Yannick L'Horty

22-1. Etat des lieux, menaces et perspectives futures pour le tourisme à La Réunion : un regard macroéconomique à travers la détection de ruptures structurelles

Jean-François Hoarau

TEPP Rapports de Recherche 2021

21-13. Retarder l'âge d'ouverture des droits à la retraite provoque-t-il un déversement de l'assurance-retraite vers l'assurance-maladie ? L'effet de la réforme des retraites de 2010 sur l'absence-maladie

Mohamed Ali Ben Halima, Camille Ciriez, Malik Koubi, Ali Skalli

21-12. Discriminations en outre-mer : premiers résultats d'un testing

Denis Anne, Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty, Rebecca Peyrière

21-11. Evaluation de la mise en place du prélèvement forfaitaire unique

Marie-Noëlle Lefebvre, Etienne Lehmann, Michaël Sicsic, Eddy Zanoutene

21-10. Confinement et discrimination à l'embauche : enseignements expérimentaux

Laetitia Challe, Yannick L'Horty, Pascale Petit François-Charles Wolff

21-9. Endettement stratégique dans un duopole mixte

Armel Jacques

21-8. Recours et non-recours à la prime d'activité : une évaluation en termes de bien-être

Cyrine Hannafi, Rémi Le Gall, François Legendre

21-7. Mixité et performances des entreprises

Laetitia Challe, Fabrice Gilles, Yannick L'Horty, Ferhat Mihoubi

21-6. Les écarts de rémunération au recrutement des femmes et des hommes : une investigation en entreprise

Sylvain Chareyron, Mathilde Leborgne, Yannick L'Horty

21-5. Discriminations dans l'accès à l'emploi : une exploration localisée en pays Avesnois

Denis Anne, Sylvain Chareyron, Mathilde Leborgne, Yannick L'Horty, Pascale Petit

21-4. Droits et devoirs du RSA : l'impact des contrôles sur la participation des bénéficiaires

Sylvain Chareyron, Rémi Le Gall, Yannick L'Horty

21-3. Accélérer les entreprises ! Une évaluation ex post

Fabrice Gilles, Yannick L'Horty, Ferhat Mihoubi

21-2. Préférences et décisions face à la COVID-19 en France : télétravail, vaccination et confiance dans la gestion de la crise par les autorités

Serge Blondel, Sandra Chyderiotis, François Langot, Judith Mueller, Jonathan Sicsic

21-1. Confinement et chômage en France

Malak Kandoussi, François Langot

TEPP Rapports de Recherche 2020

20-5. Discriminations dans le recrutement des personnes en situation de handicap : un test multi-critère

Yannick L'Horty, Naomie Mahmoudi, Pascale Petit, François-Charles Wolff

20-4. Evaluation de la mise au barème des revenus du capital

Marie-Noëlle Lefebvre, Etienne Lehmann, Michaël Sicsic, Eddy Zanoutene

20-3. Les effets du CICE sur l'emploi, la masse salariale et l'activité : approfondissements et extensions pour la période 2013-2016

Fabrice Gilles, Yannick L'Horty, Ferhat Mihoubi

20-2. Discrimination en raison du handicap moteur dans l'accès à l'emploi : une expérimentation en Ile-de-France

Naomie Mahmoudi

20-1. Discrimination dans le recrutement des grandes entreprises: une approche multicanal

Laetitia Challe, Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty et Pascale Petit

TEPP Rapports de Recherche 2019

19-7. Les effets des emplois francs sur les discriminations dans le recrutement : une évaluation par testing répétés

Laetitia Challe, Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty, Pascale Petit

19-6. Les refus de soins discriminatoires: tests multicritères et représentatifs dans trois spécialités médicales

Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty, Pascale Petit

19-5. Mesurer l'impact d'un courrier d'alerte sur les discriminations liées à l'origine

Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty, Pascale Petit, Souleymane Mbaye

19-4. Evaluation de la mise au barème des revenus du capital: Premiers résultats

Marie-Noëlle Lefebvre, Etienne Lehmann, Michael Sicsic

19-3. Parent isolé recherche appartement : discriminations dans l'accès au logement et configuration familiale à Paris

Laetitia Challe, Julie Le Gallo, Yannick L'horty, Loïc du Parquet, Pascale Petit

19-2. Les effets du Service Militaire Volontaire sur l'insertion des jeunes : un bilan complet après deux années d'expérimentation

Denis Anne, Sylvain Chareyron, Yannick L'horty

19-1. Discriminations à l'embauche: Ce que nous apprennent deux décennies de testings en France

Loïc Du Parquet, Pascale Petit

TEPP Rapports de Recherche 2018

18-7. Les effets du CICE sur l'emploi, les salaires et l'activité des entreprises: nouveaux approfondissements et extensions pour la période 2013-2015

Fabrice Gilles, Yannick L'Horty, Ferhat Mihoubi

18-6. Les effets du CICE sur l'emploi, les salaires et l'activité des entreprises: approfondissements et extensions pour la période 2013-2015

Fabrice Gilles, Yannick L'Horty, Ferhat Mihoubi, Xi Yang

18-5. Les discriminations dans l'accès à l'emploi privé et public: les effets de l'origine, de l'adresse, du sexe et de l'orientation sexuelle

Laetitia Challe, Yannick L'Horty, Pascale Petit, François-Charles Wolff

18-4. Handicap et discriminations dans l'accès à l'emploi : un testing dans les établissements culturels

Louise Philomène Mbaye

18-3. Investissement et embauche avec coûts d'ajustement fixes et asymétriques

Xavier Fairise, Jérôme Glachant

18-2. Faciliter la mobilité quotidienne des jeunes éloignés de l'emploi: une évaluation expérimentale

Denis Anne, Julie Le Gallo, Yannick L'Horty

18-1. Les territoires ultramarins face à la transition énergétique: les apports d'un MEGC pour La Réunion

Sabine Garabedian, Olivia Ricci

TEPP Rapports de Recherche 2017

17-12. Le travail à temps partiel en France: Une étude des évolutions récentes basée sur les flux

Idriss Fontaine, Etienne Lalé, Alexis Parmentier

17-11. Les discriminations dans l'accès au logement en France: Un testing de couverture nationale

Julie Le Gallo, Yannick L'Horty, Loïc du Parquet, Pascale Petit

17-10. Vous ne dormirez pas chez moi! Tester la discrimination dans l'hébergement touristique

Mathieu Bunel, Yannick L'Horty, Souleymane Mbaye, Loïc du Parquet, Pascale Petit

17-09. Reprendre une entreprise : Une alternative pour contourner les discriminations sur le marché du travail

Souleymane Mbaye

17-08. Discriminations dans l'accès à la banque et à l'assurance : Les enseignements de trois testings

Yannick L'Horty, Mathieu Bunel, Souleymane Mbaye, Pascale Petit, Loïc Du Parquet

17-07. Discriminations dans l'accès à un moyen de transport individuel : Un testing sur le marché des voitures d'occasion

Souleymane Mbaye, Mathieu Bunel, Yannick L'Horty, Pascale Petit, Loïc Du Parquet

17-06. Peut-on parler de discriminations dans l'accès à la formation professionnelle ? Une réponse par testing

Loïc Du Parquet, Mathieu Bunel, Yannick L'Horty, Souleymane Mbaye, Pascale Petit

17-05. Evaluer une action intensive pour l'insertion des jeunes: le cas du Service Militaire Volontaire

Dennis Anne, Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty

17-04. Les effets du CICE sur l'emploi, les salaires et l'activité des entreprises: une nouvelle évaluation ex post pour la période 2013-2015

Fabrice Gilles, Yannick L'Horty, Ferhat Mihoubi, Xi Yang

17-03. La faiblesse du taux d'emploi des séniors: Quels déterminants?

Laetitia Challe

17-02. Les effets du CICE sur l'emploi, les salaires et la R&D: une évaluation ex post: Résultats complémentaires

Fabrice Gilles, Mathieu Bunel, Yannick L'Horty, Ferhat Mihoubi, Xi Yang

17-01. Les discriminations dans l'accès au logement à Paris: Une expérience contrôlée

Mathieu Bunel, Yannick L'Horty, Loïc Du Parquet, Pascale Petit

TEPP Rapports de Recherche 2016

16-10. Attractivité résidentielle et croissance locale de l'emploi dans les zones d'emploi métropolitaines

Emilie Arnoult

16-9. Les effets du CICE sur l'emploi, les salaires et la R&D: une évaluation ex post

Fabrice Gilles, Mathieu Bunel, Yannick L'Horty, Ferhat Mihoubi, Xi Yang

16-8. Discriminations ethniques dans l'accès au logement: une expérimentation en Nouvelle-Calédonie

Mathieu Bunel, Samuel Gorohouna, Yannick L'Horty, Pascale Petit, Catherine Ris

16-7. Les Discriminations à l'Embauche dans la Sphère Publique: Effets Respectifs de l'Adresse et De l'Origine

Mathieu Bunel, Yannick L'Horty, Pascale Petit

16-6. Inégalités et discriminations dans l'accès à la fonction publique d'Etat : une évaluation par l'analyse des fichiers administratifs de concours

Nathalie Greenan, Joseph Lafranchi, Yannick L'Horty, Mathieu Narcy, Guillaume Pierné

16-5. Le conformisme des recruteurs: une expérience contrôlée

Florent Fremigacci, Rémi Le Gall, Yannick L'Horty, Pascale Petit

16-4. Sélectionner des territoires de contrôle pour évaluer une politique localisée : le cas des territoires de soin numériques

Sophie Buffeteau, Yannick L'Horty

16-3. Discrimination à l'embauche à l'encontre des femmes dans le secteur du bâtiment : les résultats d'un testing en Ile-De-France

Emmanuel Duguet, Souleymane Mbaye, Loïc Du Parquet et Pascale Petit

16-2. Accès à l'emploi selon l'âge et le genre: Les résultats d'une expérience contrôlée

Laetitia Challe, Florent Fremigacci, François Langot, Yannick L'Horty, Loïc Du Parquet et Pascale Petit

16-1. Faut-il encourager les étudiants à améliorer leur orthographe?

Estelle Bellity, Fabrice Gilles, Yannick L'Horty, Laurent Sarfati

TEPP Rapports de Recherche 2015

15-5. A la recherche des incitations perdues : pour une fusion de la prime d'activité, de la CSG, des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu

Etienne Lehmann

15-4. Crise économique, durée du chômage et accès local à l'emploi : Eléments d'analyse et pistes d'actions de politique publique locale

Mathieu Bunel, Elisabeth Tovar

15-3. L'adresse contribue-t-elle à expliquer les écarts de salaires ? Le cas de jeunes sortant du système scolaire

Emilia Ene Jones, Florent Sari

15-2. Analyse spatiale de l'espace urbain : le cas de l'agglomération lyonnaise

Emilie Arnoult, Florent Sari

15-1. Les effets de la crise sur les disparités locales de sorties du chômage : une première exploration en Rhône-Alpes

Yannick L'Horty, Emmanuel Duguet, Florent Sari

TEPP Rapports de Recherche 2014

14-6. Dépréciation du capital humain et formation continue au cours du cycle de vie : quelle dynamique des externalités sociales ?

Arnaud Chéron, Anthony Terriau

14-5. La persistance du chômage ultra-marin

Yannick L'Horty

14-4. Grèves et productivité du travail : Application au cas français

Jérémy Tanguy

14-3. Le non-recours au RSA "socle seul": L'hypothèse du patrimoine

Sylvain Chareyron

14-2. Une évaluation de l'impact de l'aménagement des conditions de travail sur la reprise du travail après un cancer

Emmanuel Duguet, Christine Le Clainche

14-1. Renforcer la progressivité des prélèvements sociaux

Yannick L'Horty, Etienne Lehmann

TEPP Rapports de Recherche 2013

13-10. La discrimination à l'entrée des établissements scolaires privés : les résultats d'une expérience contrôlée

Loïc du Parquet, Thomas Brodaty, Pascale Petit

13-9. Simuler les politiques locales favorisant l'accessibilité à l'emploi

Mathieu Bunel, Elisabeth Tovar

13-8. Le paradoxe des nouvelles politiques d'insertion

Jekaterina Dmitrijeva, Florent Fremigacci, Yannick L'Horty

13-7. L'emploi des seniors : un réexamen des écarts de taux d'emploi européens

Laetitia Challe

13-6. Effets de quartier, effet de département : discrimination liée au lieu de résidence et accès à l'emploi

Pascale Petit, Mathieu Bunel, Emilia Ene Jones, Yannick L'Horty

13-5. Comment améliorer la qualité des emplois salariés exercés par les étudiants ? Les enseignements d'une expérience contrôlée

Jekaterina Dmitrijeva, Yannick L'Horty, Loïc Du Parquet, Pascale Petit

13-4. Evaluer l'efficacité d'une campagne de valorisation du bénévolat : les enseignements de deux expériences contrôlées sur le marché du travail

Thomas Brodaty, Céline Emond, Yannick L'Horty, Loïc Du Parquet, Pascale Petit

13-3. Les différents parcours offerts par l'Education Nationale procurent-ils les mêmes chances d'accéder à l'emploi?

Florent Fremigacci, Yannick L'Horty, Loïc du Parquet, Pascale Petit

13-2. Faut-il subventionner le permis de conduire des jeunes en difficulté d'insertion ?

Yannick L'Horty, Emmanuel Duguet, Pascale Petit, Bénédicte Rouland, Yiyi Tao

13-1. Anatomie d'une politique régionale de lutte contre les discriminations

Yannick L'Horty

TEPP Rapports de Recherche 2012

12-9. Emploi et territoire : réparer les fractures

Yannick L'Horty

12-8. Inadéquation des qualifications et fracture spatiale

Frédéric Gavrel, Nathalie Georges, Yannick L'Horty, Isabelle Lebon

12-7. Comment réduire la fracture spatiale ? Une application en Île-de-France

Nathalie Georges, Yannick L'Horty, Florent Sari

12-6. L'accès à l'emploi après un CAP ou un baccalauréat professionnel : une évaluation expérimentale

Florent Fremigacci, Yannick L'Horty, Loïc du Parquet, Pascale Petit

12-5. Discriminations à l'embauche des jeunes en Île-de-France : un diplôme plus élevé compense-t-il une origine maghrébine ?

Emilia Ene Jones

12-4. Evaluer les réformes des exonérations générales de cotisations sociales

Mathieu Bunel, Céline Emond, Yannick L'Horty

12-3. Evaluer un dispositif sectoriel d'aide à l'emploi : l'exemple des hôtels cafés restaurants de 2004 à 2009

Mathieu Bunel

12-2. L'intermédiation financière dans l'analyse macroéconomique : le défi de la crise

Eleni Iliopoulos, Thepthida Sopraseuth

12-1. _Etre Meilleur Apprenti de France : quels effets sur l'accès à l'emploi ? Les enseignements de deux expériences contrôlées sur des jeunes d'Ile-de-France

Pascale Petit, Florent Fremigacci, Loïc Du Parquet, Guillaume Pierne

TEPP Rapports de Recherche 2011

11-14. Quelles politiques publiques pour protéger la biodiversité ? Une analyse spatiale
Jean De Beir, Céline Emond, Yannick L'Horty, Laetitia Tuffery

11-13. Le grand Paris de l'emploi
Yannick L'Horty, Florent Sari

11-12. Le WIKI IO : réduire les risques de décrochage et d'abandon à la sortie du collège
Solène Coursaget, Emmanuel Duguet, Yannick L'Horty, Pascale Petit, Emmanuel Quenson

11-11. Pourquoi tant de chômeurs à Paris ?
Yannick L'Horty, Florent Sari

11-10. Les effets des aides publiques aux hôtels cafés restaurants et leurs interactions : une évaluation sur micro-données d'entreprises
Mathieu Bunel, Yannick L'Horty

11-9. Evaluer l'impact d'un micro-programme social : une étude de cas expérimentale
Yannick L'Horty, Emmanuel Duguet, Pascale Petit

11-8. Discrimination résidentielle et origine ethnique : une étude expérimentale en Île-de-France
Pascale Petit, Emmanuel Duguet, Yannick L'Horty

11-7. "10 000 permis pour réussir". Evaluation quantitative
Yannick L'Horty, Emmanuel Duguet, Sophie Kaltenmark, Pascale Petit

11-6. Les effets du bénévolat sur l'accès à l'emploi. Une expérience contrôlée sur des jeunes qualifiés d'Île-de-France
Jonathan Bougard, Thomas Brodaty, Céline Emond, Yannick L'Horty, Loïc Du Parquet, Pascale Petit

11-5. Discrimination à l'embauche des jeunes franciliens et intersectionnalité du sexe et de l'origine : les résultats d'un testing
Pascale Petit, Emmanuel Duguet, Yannick L'Horty, Loïc Du Parquet, Florent Sari

11-4. Ce que font les villes pour les ménages pauvres. Résultat d'une enquête auprès des villes de plus de 20 000 habitants
Denis Anne, Céline Emond, Yannick L'Horty

11-3. Être mobile pour trouver un emploi? Les enseignements d'une expérimentation en région parisienne
Loïc Du Parquet, Emmanuel Duguet, Yannick L'Horty, Pascale Petit, Florent Sari

11-2. Comment développer les emplois favorables à la biodiversité en Île-de-France ?
Jean de Beir, Céline Emond, Yannick L'Horty, Laëtitia Tuffery

11-1. Les effets du lieu de résidence sur l'accès à l'emploi : une expérience contrôlée sur des jeunes qualifiés en Île-de-France
Yannick L'Horty, Emmanuel Duguet, Loïc du Parquet, Pascale Petit, Florent Sari

La Fédération TEPP

La fédération de recherche « Théorie et Evaluation des Politiques publiques » (FR 2042 CNRS) rassemble des équipes de recherche en Economie, Sociologie et Gestion :

- **L'Equipe de Recherche sur l'Utilisation des Données Individuelles en lien avec la Théorie Economique**, « ERUDITE », équipe d'accueil n°437 rattachée aux Universités Paris-Est Créteil et Gustave Eiffel ;
- Le **Centre de Recherches en Economie et en Management**, « CREM », unité mixte de recherche n°6211 rattachée au CNRS, à l'Université de Rennes 1 et à l'Université de Caen Basse-Normandie ;
- Le **Centre Pierre Naville**, « CPN », équipe d'accueil n°2543 rattachée à l'Université d'Evry Val d'Essonne ;
- Le **Centre de Recherche en Economie et Droit**, « CRED », équipe d'accueil n°7321, rattachée à l'Université Panthéon-Assas ;
- Le **Centre d'Etude des Politiques Economiques**, « EPEE », équipe d'accueil n°2177 rattachée à l'Université d'Evry Val d'Essonne ;
- Le **Groupe d'Analyse des Itinéraires et des Niveaux Salariaux**, « GAINS », équipe d'accueil n°2167 rattachée à l'Université du Maine ;
- Le **Groupe de Recherche Angevin en Économie et Management**, « GRANEM », unité mixte de recherche UMR-MA n°49 rattachée à l'Université d'Angers ;
- Le **Laboratoire d'Economie et de Management Nantes-Atlantique**, « LEMNA », équipe d'accueil n°4272, rattachée à l'Université de Nantes ;
- Le **Laboratoire interdisciplinaire d'étude du politique Hannah Arendt** – Paris-Est, « LIPHA-PE », équipe d'accueil n°7373 rattachée à l'UPEM ;
- Le **Centre d'Economie et de Management de l'Océan Indien**, « CEMOI », équipe d'accueil n°EA13, rattachée à l'Université de la Réunion

TEPP rassemble 230 enseignants-chercheurs et 100 doctorants. Elle est à la fois l'un des principaux opérateurs académiques d'évaluation de politiques publiques en France, et la plus grande fédération pluridisciplinaire de recherche sur le travail et l'emploi. Elle répond à la demande d'évaluation d'impact de programmes sociaux à l'aide de technologies avancées combinant modélisations théoriques et économétriques, techniques de recherche qualitatives et expériences contrôlées.